

LA DÉMATÉRIALISATION ET LA NUMÉRISATION DE LA PROFESSION NOTARIALE

DÉVELOPPEMENT SÉCURITÉ INNOVATION



Notre mission consiste dans la dématérialisation et dans la numérisation des services notariaux. Nous réalisons les projets et les objectifs indiqués par le Conseil National du Notariat par le biais de la Commission Informatique, avec laquelle nous partageons des propositions, des besoins et des exigences qui se posent pour le notaire du futur.



Nous travaillons dans le but de

améliorer le modèle de fourniture des services de base des notaires, compte tenu également des exigences de ceux qui vont bientôt débuter leur profession

développer des nouvelles applications pour permettre au notaire de fournir des services se caractérisant par un niveau élevé d'efficacité, et cela à des coûts abordables

jouer un **rôle de proposition** dans le débat
national et international
sur la transformation
numérique

1997

Constitution de Notartel S.p.A. par le Conseil National du Notariat et par la Caisse Nationale 1998

Naissance du R.U.N. (Réseau Unitaire du Notariat) et de CNN Notizie online (les actus en ligne du Conseil National du Notariat) 1999

Réalisation de la Base de Données Notariale 2000

Conception et montage du site Internet du Conseil National du Notariat www.notariato.it 2001

Démarrage de la transmission par voie électronique des actes au Ministère de l'Économie et des Finances, à l'Agenzia delle Entrate e del Territorio (qui est l'Agence italienne des impôts et contributions) 2002

Démarrage de la transmission par voie électronique des actes au Registre italien du commerce et des sociétés, et reconnaissance du Conseil National du Notariat en tant qu'autorité de certification de la signature électronique des notaires



NOUS SIMPLIFIONS LES PROCESSUS DE TRAVAIL DE L'ÉTUDE NOTARIALE POUR RENDRE LES OPÉRATIONS PLUS EFFICACES ET EFFICIENTES



- Plate-forme du Notariat Italien, en vue de la gestion du cycle complet d'établissement et de passation des actes informatisés
- Autorité de certification de la signature électronique des documents

- Conservation selon les règles de l'art des actes informatisés pour le compte du Conseil National du Notariat
- Signature
 électronique.
 Autorité de
 certification du
 Conseil National du
 Notariat





- Services de Courrier électronique ordinaire et certifié
- Système
 d'hébergement de
 fichiers et de partage
 dans le nuage
- Bases de données



NOUS ŒUVRONS AYANT DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DANS LE DOMAINE DU DROIT DE L'INFORMATIQUE

Atouts technologiques

Centre de données propriétaire sur le territoire italien, en continuité des affaires, protégées par des systèmes de reprise après incident.

Efficience

Conception, développement, gestion des applications et sécurité régis et gérés par le personnel en interne.

Oualité

Entreprise œuvrant selon des niveaux de qualité élevés, et certifiée au titre de l'ISO 9001:2015 et de l'ISO 27001:2013 quant à la gestion de la sécurité.



2007

Expérimentation de l'archivage et de la conservation électronique des documents

2009

Conservation des documents numériques aux termes de la loi

2010

Conception et développement du logiciel "e-Sign" et réalisation du Système informatique de signalement dans le cadre LBC (ArSOS) 2013

Naissance du Réseau des Enchères notariales en ligne 2014

Réalisation de l'Autorité de Certification (AC) de service et constitution du Tableau unique électronique 2015

Réalisation du portail des Avis notariaux et activation du système de Facturation électronique avec l'Administration Publique et de Conservation numérique

La coopération avec l'Administration Publique

Nous rendons possible la collaboration entre les plates-formes du Notariat et l'Administration Publique et les citoyens et les entreprises, à l'échelon européen et international, et cela pour assurer le dialogue et le partage entre systèmes informatiques, dans le plein respect de la législation en vigueur.





Anti-blanchiment

Nous garantissons la circulation, le partage et l'interopérabilité des données via les logiciels de compilation et de transmission des signalements en ligne (ArSOS), ainsi que d'évaluation du risque et de vigilance à l'égard de la clientèle (CDD).



Procès civil télématique

Nous sommes certifiés en tant que Point d'Accès (PDA) dans le cadre du Procès Civil Télématique des Notaires italiens.



Enchères électroniques

Nous sommes un acteur accrédité par le Ministère de la Justice, et depuis le 9 novembre 2017 sommes inscrits au registre des Gestionnaires de la vente électronique pour la gestion des ventes judiciaires.



Directives anticipées

Les notaires transmettent les Directives anticipées à la Base de données nationale par le biais d'un service que nous assurons de coopération avec l'application disponible sur le Réseau Unitaire du Notariat.

2016

Conception et réalisation de iStrumentum: logiciel de gestion de la signature graphométrique et d'accréditation parmi les conservateurs AgiD 2017

Réalisation du portail pour les Ventes Publiques Notariales

ues

Habilitation à la gestion des enchères aux termes du Décret Ministériel n. 32, naissance du service en nuage Notbox, et activation du portail Fattura Online (Facture en ligne)

2018

2019

Naissance de la Signature électronique des notaires à distance 2021

Naissance de la Plateforme du Notariat Italien, réalisation de la SmartRun et création du site Données statistiques notariales 2022

Naissance du service de email backup : NotMail

NOUS TRAVAILLONS AVEC LES NOTARIATS DES PAYS EUROPÉENS

- Pour créer une interopérabilité concrète et efficace entre les systèmes informatiques et pour le partage des données et des services notariaux:
- Pour l'analyse des données contenues dans les actes établis individuellement par chaque notaire européen;
- Pour le développement de nouvelles technologies et de nouveaux services dans l'immobilier, selon une approche transfrontalière.

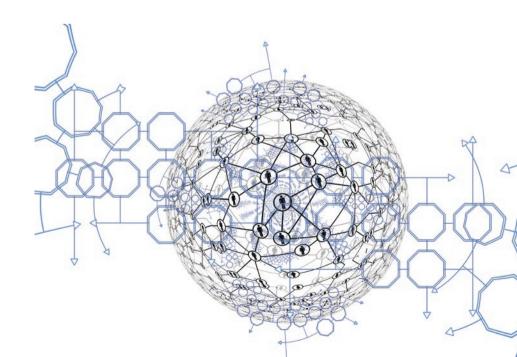


Projetés vers l'avenir

NOUS APPROFONDISSONS L'IMPACT QUE LES **NOUVELLES TECHNOLOGIES** AURONT SUR LE TRAVAIL NOTARIAL AU QUOTIDIEN

- Les applications de la **Blockchain** afin de garantir l'authenticité d'une œuvre d'art au service du patrimoine artistique et muséal.
- Les techniques de l'Intelligence Artificielle, ayant trait notamment à l'identification de solutions à des questionnements d'ordre juridique, et à l'établissement d'un acte, jusqu'aux contrats intelligents, les dits "Smart Contract", c'est-à-dire les protocoles informatiques qui font respecter la négociation et l'exécution d'un contrat.

NOUS ÉTUDIONS EN CE MOMENT LES SYSTÈMES DES **PAIEMENTS NUMÉRIQUES.**





Notartel s.p.a. Société informatique du notariat

via Giovanni Vincenzo Gravina 4 00196 Roma

Tel. +39 06 36769

Fax +39 06 32650077

infonotartel@notariato.it

www.notartel.it

